

The Houston Economic Summit

Houston, Texas
July 9-11, 1990



CANADA

Sommet économique de Houston

Houston (Texas)
du 9 au 11 juillet 1990

Le Canada et l'environnement mondial

L'environnement a été l'un des principaux thèmes du Sommet de Paris en 1989, et il a occupé une place importante dans les discussions des leaders. Le Canada a toujours insisté pour que l'environnement fasse l'objet d'une telle attention, que ce soit lors de Sommets et de rencontres internationales ou au sein d'organisations internationales.

Pour régler les problèmes environnementaux et assurer une prospérité économique à long terme, nous devons adopter des stratégies de développement durable, telles que celles recommandées en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (la Commission Brundtland). Le Canada élabore en ce moment le *Plan vert*, vaste plan d'action pour la mise en oeuvre d'un développement durable dans notre pays. Ce Plan s'inspirera des principes suivants :

- Les décideurs doivent avoir accès à de meilleures informations en matière d'environnement; d'où la demande du Premier ministre Mulroney lors du Sommet de Paris de mettre au point des indicateurs de l'environnement.
- Il convient d'améliorer l'éducation en matière d'environnement, tant à l'échelle nationale qu'internationale, par le biais du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).
- Il faut multiplier les entreprises internationales conjointes (multilatérales ou bilatérales), en accordant une attention particulière aux relations entre pays industrialisés et pays en développement en ce qui concerne l'environnement.
- Il faut participer davantage aux efforts scientifiques internationaux dans le cadre, par exemple, de l'Organisation météorologique mondiale et de la Commission océanographique intergouvernementale.

Le Canada est d'avis qu'il faut une action internationale concertée pour relever les défis écologiques mondiaux et pour appuyer ses efforts nationaux. Il estime, par ailleurs, que la collectivité internationale doit être prête à prendre certaines décisions et certaines mesures, malgré les incertitudes scientifiques et économiques, afin de protéger adéquatement l'environnement pour les générations futures.

Les pays industrialisés tout comme les pays en développement doivent adopter des politiques écologiquement saines. Mais les pays en développement continuent de craindre que leur participation à ce processus ne vienne ralentir la réalisation de leurs objectifs économiques et leur développement. C'est pourquoi le Canada croit que la solution des problèmes écologiques mondiaux exigera qu'à long terme les pays développés transfèrent davantage de ressources et de technologies aux pays en développement.

L'évolution du climat constitue actuellement notre principal problème environnemental. À l'instar de la plupart des pays présents à la Conférence de Bergen tenue en mai 1990 sur le thème du développement durable, le Canada estime qu'il faut commencer par stabiliser à leur niveau actuel les émissions de gaz carbonique (CO₂) et d'autres gaz provoquant l'effet de serre, et ce d'ici l'an 2000. Le Canada s'est engagé à formuler une stratégie nationale, comportant notamment des objectifs et des échéanciers, après la parution du rapport du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et avant le début de négociations sur une convention-cadre.

La deuxième Conférence mondiale sur le climat, qui se tiendra à Genève du 27 octobre au 7 novembre 1990, permettra aux ministres concernés de discuter des objectifs et des échéanciers et d'élaborer des plans d'action